

Commune d'AVRILLÉ

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 juillet 2025

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, Mme MILOVANOVIC Sonia,

EXCUSES : M. GAUDIN Guy (donne pouvoir à Mme VERDON Sylvie), Mme BURY Delphine

NON EXCUSE : M. CAYEUX Philippe.

ABSENT : M. THUNE Jean-Michel

Madame DUPE Valérie est désignée secrétaire de séance.

Dél : 2025/033 - Objet : Convention de prestation de services – les quatre saisons

La commune d'Avrillé a la volonté de mettre en place à la disposition de tous les enfants et les jeunes des activités de loisirs éducatifs et de répondre à la demande sociale des familles concernant la prise en charge des enfants et des jeunes lors de leur temps libre.

La mise en œuvre de la politique globale développée par la commune d'AVRILLÉ a notamment pour but d'offrir à tous les enfants et jeunes des temps et des espaces éducatifs et de prévention favorisant leur insertion dans la vie et dans la cité en complémentarité de l'école et lors de leurs temps libres et/ou de loisirs. Cette politique contribue à l'attractivité du territoire.

Le projet initié et conçu par l'association les Quatre Saisons destiné à l'accueil et l'animation des 3 à 15 ans participe à cette politique.

Après en avoir délibéré, **par 11 voix pour et 1 abstention**, le Conseil Municipal,

Décide

- De soutenir le projet de l'association les quatre saisons
- De verser une participation d'un montant de **15 517,45 €** pour l'année 2025
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention

Pour extrait conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

